



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2010

Approbation d'une convention type pour le prêt à titre gratuit de véhicules des collections du musée Henri Malartre à des associations ou clubs automobiles pour l'organisation d'événements en lien avec l'automobile de collection

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2010 - APPROBATION D'UNE CONVENTION TYPE POUR LE PRET A TITRE GRATUIT DE VEHICULES DES COLLECTIONS DU MUSEE HENRI MALARTRE A DES ASSOCIATIONS OU CLUBS AUTOMOBILES POUR L'ORGANISATION D'EVENEMENTS EN LIEN AVEC L'AUTOMOBILE DE COLLECTION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les collections du musée de l'automobile Henri Malartre sont reconnues pour leur richesse et leur diversité, tant pour les automobiles que pour les cycles et motos. Elles illustrent toutes les époques de l'histoire automobile et les genres de production.

La passion de l'automobile et de la moto de collection rassemble beaucoup d'amateurs partout en France qui s'organisent en association et clubs. La vivacité de cette passion s'exprime avec plus d'un millier d'évènements organisés tous les ans en France.

Le musée de l'automobile Henri Malartre a pour vocation de soutenir cette vie associative autour de la passion de l'objet mécanique en mettant gratuitement son parc à disposition de ces associations pour des rassemblements et en prêtant des véhicules de collection pour des évènements.

Différents types de clubs existent, rassemblant uniquement des véhicules très anciens, ou d'une marque particulière, ou encore d'une nationalité :

- Les clubs généralistes qui rassemblent les amateurs d'automobiles anciennes tels que les amateurs d'automobiles anciennes qui organisent le salon Epoqu'auto à Lyon ;
- Les clubs de marque qui rassemblent uniquement des amateurs d'une même marque ou d'un modèle tels que CAR lyonnais (Renault), club Fiat500, clubs 2CV, club Audi ... ;
- Les clubs nationaux qui rassemblent uniquement des amateurs de marques d'une nationalité

tels que les « *fous des vieilles anglaises* » pour les automobiles de marques anglaises...

Il existe des centaines de clubs qui s'intéressent à l'automobile, qu'elle soit très prestigieuse ou infiniment populaire.

Cette réalité fait la force de la passion automobile car elle touche tous les milieux, toutes les générations et tous les genres.

Ainsi la passion de la Citroën 2CV rassemble en France plus de 125 clubs avec 4500 adhérents actifs.

Une dizaine de grands évènements en Europe rythment la saison des passionnés d'automobile. Les grands rendez-vous sportifs et les salons d'exposition de véhicules

rivalisent pour accueillir le plus de visiteurs. La France accueille de multiples salons parmi les plus prestigieux en Europe :

- Le mondial de l'auto (Paris) : 1 million de visiteurs ;
- Rétromobile (Paris) : 130 000 visiteurs ;
- Epoqu'auto (Lyon) : 70 000 visiteurs ;
- Salon du Deux Roues (Lyon) : 70 000 visiteurs ;
- Automedon (Bourget) : 15 000 visiteurs.

Le musée Henri Malartre est régulièrement sollicité par ces associations et clubs pour le prêt de véhicules de ses collections.

Aussi, il est proposé d'approuver une convention type de prêt de véhicules du musée de l'Automobile Henri Malartre afin de la décliner par la suite en fonction des prêts qui seront sollicités, notamment par des organisateurs d'évènements en lien avec l'automobile de collection.

La convention type est jointe au présent rapport.

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention type de prêt de véhicules des collections du musée Henri Malartre est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET